

**Stéphanie
GUIRAUD-CHAUMEIL**

*Présidente
Maire d'Albi*

Saint-Juéry, le 22 janvier 2019

Monsieur le président
Formation inter-juridictions
expérimentation de la certification des
comptes publics locaux
Cour des Comptes
13 rue de Cambon
75100 PARIS CEDEX 01

Finances et budget
N/Réf : SGC/SA/2019 - 136
Objet : Expérimentation certification des comptes
Affaire suivie par Stéphane AVIZOU
Tél. : 05 63 76 05 21
Courriel : stephane.avizou@grand-albigeois.fr

Monsieur le président,

Nous avons reçu à la fin du mois de décembre dernier les 3 relevés d'observations provisoires (ROP) relatifs aux audits ciblés réalisés par votre juridiction dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes publics locaux.

Les audits ciblés de l'exercice 2018 ont concerné les thématiques suivantes : recettes fiscales, dotations de l'Etat et dettes financières.

Comme pour le diagnostic global d'entrée (DGE), je tenais à insister sur la qualité des échanges et l'approche partenariale entre nos institutions qui ont marqué les travaux de l'année 2018.

Les conclusions et recommandations de vos relevés d'observations provisoires ont été étudiées avec soin et seront intégrées dans notre programme de travail afin d'améliorer la fiabilité de nos procédures comptables et de répondre aux exigences de la certification des comptes.

Toutefois, afin que les synthèses des rapports, qui seront présentées en conseil communautaire, retracent de manière fidèle l'avancée des travaux de la communauté d'agglomération, nous souhaiterions vous faire part d'éléments qui pourraient être utilement repris.

I. Maîtrise des risques, contrôle interne et suivi des recommandations

A. Le contrôle interne

Suite aux recommandations du diagnostic global d'entrée, la communauté d'agglomération a fait le choix de recourir à une assistance externe pour le déploiement de son plan de contrôle interne.

Ce choix, ainsi que le cahier des charges de la mission ont été validés lors du premier comité de pilotage de l'expérimentation qui s'est tenu le 15 mai 2018. Après une phase de consultation et de négociation, le cabinet MAZARS a été retenu. Le coût de cette prestation s'élève à 54 000 €.

La mission se déroule sur 12 mois, d'octobre 2018 à octobre 2019. Elle est composée de deux phases :

- phase 1 : état des lieux et diagnostic préalable / cartographie des risques. L'objectif est d'identifier les principaux processus à enjeu financier et les risques associés.
- Phase 2 : définition d'un plan d'actions et déploiement du plan de contrôle interne. Le cabinet accompagnera l'agglomération sur les 4 principaux processus à enjeu financier. A l'issue de cette phase, les services de l'agglomération seront autonomes pour achever le plan de déploiement du contrôle interne.

Cette mission est co pilotée par la direction des finances et la mission « qualité – financements extérieurs » de la direction générale qui sont les référents de notre collectivité pour la démarche d'expérimentation de la certification des comptes.

Elle balaie l'ensemble des processus comptables et budgétaires de la collectivité. Elle permettra donc de répondre à un grand nombre de recommandations du diagnostic global d'entrée, de disposer d'un plan d'actions pour le déploiement du contrôle interne et de préparer tout au long de l'année 2019, la certification expérimentale en bénéficiant de l'expérience de commissaires aux comptes.

Pour information, les conclusions de la première phase de l'étude seront présentées lors du comité de pilotage du 30 janvier prochain. Les élus et la direction générale de l'agglomération restent donc pleinement mobilisés dans cette démarche expérimentale.

B. Suivi des recommandations du DGE

« Certains travaux de fond n'ont pas été suffisamment avancés au regard du calendrier de l'expérimentation notamment le rattachement des charges et des produits à l'exercice ».

La formulation retenue dans la synthèse du ROP laisse à penser que l'agglomération ne pratique pas les rattachements de charges et de produits à l'exercice.

Or, suite au contrôle effectué par la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur la gestion de la communauté d'agglomération pour les exercices budgétaires

**Stéphanie
GUIRAUD-CHAUMEIL**

Présidente
Maire d'Albi

2010 à 2015, nous avons décidé de généraliser la pratique des rattachements de charges et de produits à partir de l'exercice 2016.

Les rattachements de charges et de produits sont basés sur la comptabilité d'engagement de l'agglomération.

Lors de la journée complémentaire, la direction des finances transmet aux services opérationnels la liste des engagements non soldés en dépenses et en recettes. Ces derniers précisent ensuite, pour chaque engagement non soldé, s'il y a eu ou non un service fait avant le 31 décembre et donc s'il convient ou non de procéder à un rattachement.

En 2016, sur l'ensemble des budgets, le montant des rattachements s'est élevé à 1 924 809,23 € en dépenses (3,6% des dépenses réelles de fonctionnement) et 1 894 867,65 € en recettes (2,5% des recettes réelles de fonctionnement).

Pour 2017, le montant des dépenses rattachées s'établissait à 1 429 538,79 € (2,6% des dépenses réelles) et les recettes rattachées s'élevaient quant à elles à 1 733 428,29 € (2,3% des recettes réelles de fonctionnement).

Rattachements de charges et de produits par budget pour les années 2016 et 2017

2016	Dépenses rattachées à l'exercice	% des dépenses réelles de fonctionnement	Recettes rattachées à l'exercice	% des recettes réelles de fonctionnement
Budget Général	1 870 811,05 €	4,3%	448 510,31 €	0,8%
Budget Transports Urbains	2 094,38 €	0,0%	3 425,34 €	0,1%
Budget Assainissement Collectif	47 451,33 €	1,1%	1 442 932,00 €	19,7%
Budget Zones d'Activités	1 560,50 €	3,3%	0,00 €	0,0%
Budget SPANC	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
Budget Parking	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
Budget Photovoltaïque	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
Budget ZAC Innoprod	1 961,25 €	1,2%	0,00 €	0,0%
Budget ZAC Rieumas	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
Budget Immobilier Innoprod	930,72 €	0,7%	0,00 €	0,0%
TOTAL	1 924 809,23 €	3,6%	1 894 867,65 €	2,5%

2017	Dépenses rattachées à l'exercice	% des dépenses réelles de fonctionnement	Recettes rattachées à l'exercice	% des recettes réelles de fonctionnement
Budget Général	1 201 292,55 €	2,8%	279 726,53 €	0,5%
Budget Transports Urbains	39 753,64 €	0,8%	11 028,50 €	0,2%
Budget Assainissement Collectif	144 018,15 €	3,1%	1 404 491,47 €	19,7%
Budget Zones d'Activités	6 622,00 €	10,9%	0,00 €	0,0%
Budget SPANC	0,00 €	0,0%	4 130,00 €	4,7%
Budget Parking	3 568,94 €	17,1%	0,00 €	0,0%
Budget Photovoltaïque	4 980,48 €	69,0%	34 000,00 €	47,6%
Budget ZAC Innoprod	1 134,00 €	6,5%	0,00 €	0,0%
Budget ZAC Rieumas	6 039,80 €	0,5%	51,79 €	0,0%
Budget Immobilier Innoprod	22 129,23 €	15,0%	0,00 €	0,0%
TOTAL	1 429 538,79 €	2,6%	1 733 428,29 €	2,3%

Enfin, conformément aux recommandations du DGE, un seuil de significativité a été introduit pour les rattachements de charges et de produits à partir de l'exercice 2018. Ce dernier a été fixé à 5 000 € (cf note de service annexée).

II. Les dettes financières

A. Contractualisation des dettes financières

Le conseil communautaire (délibération n°DEL2017_147) a donné délégation à madame la Présidente en matière d'emprunt (prêts à long terme, prêts à court terme, renégociations, arbitrages prévus contractuellement...).

La contractualisation des dettes financières débute par la définition du besoin en matière d'emprunt. Les volumes annuels d'emprunts à mobiliser sont arrêtés sur la base des prévisions d'exécution financière des différents budgets.

Une fois que le montant des emprunts est arrêté, une consultation bancaire est systématiquement organisée sur la base d'un cahier des charges rédigé par la direction des finances. Ce cahier des charges présente :

- le contexte de la consultation ;
- les projets à financer ;
- les objectifs de la consultation ;
- les caractéristiques générales du prêt : phase de mobilisation, phase de consolidation, durée et mode d'amortissement, type de taux (fixe et/ou variable)...
- les éléments constitutifs de l'offre de prêt ;
- la date limite de candidature ;
- et les critères de sélection.

A l'issue de la consultation (phase de négociation comprise), la direction des finances rédige un rapport d'analyse des offres et effectue des recommandations. Elle peut le cas échéant se faire assister par un consultant de la société finance active. Ces recommandations sont ensuite transmises à la direction générale et à l'exécutif pour arbitrage.

Au retour des arbitrages, la direction des finances rédige les projets de décisions qui autoriseront madame la Présidente à signer les contrats d'emprunts.

Vous trouverez en annexe des documents relatifs à deux consultations bancaires lancées par la communauté d'agglomération en fin d'année 2018 (0,78 M€ pour le budget annexe transports urbains et 3,5 M€ pour le budget annexe assainissement collectif).

B. Ajustement du passif

Au 31 décembre 2017, il existait des écarts entre l'encours de dette des comptes administratifs et les balances des comptes de gestion.

Au cours de l'été 2018, les services de l'agglomération et de la trésorerie d'Albi ville et périphérie ont pointé l'ensemble des contrats de prêts de l'agglomération



**Stéphanie
GUIRAUD-CHAUMEIL**

Présidente
Maire d'Albi

(dette bancaire et dette récupérable). Ce travail nous a permis de mettre en avant les écarts avec les données de notre comptable public et de fiabiliser nos états de dette.

Sur la base des données au 31 décembre 2017, nous nous sommes mis d'accord avec le comptable public, sur les écritures à passer, pour que nos deux passifs soient ajustés au 31 décembre 2018.

Vous trouverez ci-dessous la liste des écritures qui ont été comptabilisées sur l'exercice 2018 afin de fiabiliser notre passif.

Budget Général

Exercice	N° pièce	N° bordereau	Date pièce	Libellé	Montant pour le C.A.	Nature
2018	3991	651	10/09/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 PJ ETAT RECAPITULATIF	121,00	168741
2018	8	7	04/10/2018	Rejet DU MANDAT No 3991 LMONTRANT AJUSTEMENT ERRONNE	-121,00	168741
2018	4644	754	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 CF ETAT RECAP	1,00	168741
2018	3992	651	10/09/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 PJ ETAT RECAPITULATIF	37 942,59	673
2018	4645	754	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 CF ETAT RECAP	0,99	673
				TOTAL	37 944,58	

Exercice	N° pièce	N° bordereau	Date pièce	Libellé	Montant pour le C.A.	Nature
2018	1559	202	10/09/2018	AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 PJ ETAT DETTE	37 942,59	1641
2018	1920	247	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 CF ETAT RECAP	0,99	1641
2018	1560	202	10/09/2018	AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 PJ ETAT DETTE	121,00	773
2018	7	7	04/10/2018	Rejet DU TITRE 1560 AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 PJ ET	-121,00	773
2018	1921	247	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 CF ETAT RECAP	1,00	773
				TOTAL	37 944,58	

Budget Annexe Assainissement Collectif

Exercice	N° pièce	N° bordereau	Date pièce	Libellé	Montant pour le C.A.	Nature
2018	1118	223	10/09/2018	AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 PJ ETAT RECAPITULATIF	12 112,70	1687
2018	9	7	28/09/2018	Rejet DU MANDAT No 1118	-12 112,70	1687
2018	1347	257	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 - EMPRUNT N°42 CF ETAT RECAP JOINT	6 144,58	1687
2018	1346	257	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 - EMPRUNTS N°9 12 16 80 CF ETAT RECAP JOINT	0,13	1641
2018	1348	257	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 - EMPRUNT N°AG2009 CF ETAT RECAP JOINT	5 968,45	1687
2018	1119	223	10/09/2018	AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 PJ ETAT RECAPITULATIF	26 737,49	673
2018	10	7	28/09/2018	ANNULATION DU MANDAT No 1119 ERREUR MONTANT AJUSTEMENT	-26 737,49	673
2018	1350	257	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 - CONTRAT ADOUR CF ETAT RECAP JOINT	13 590,32	673
2018	1349	257	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF 31 12 2017 - EMPRUNT N°3 CF ETAT RECAP JOINT	13 148,88	673
				TOTAL	38 852,36	

Exercice	N° pièce	N° bordereau	Date pièce	Libellé	Montant pour le C.A.	Nature
2018	729	87	10/09/2018	AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 CF PJ ETAT RECAPITULATIF	26 737,49	1641
2018	3	2	28/09/2018	ANNULATION DU TITRE No 729 ERREUR MONTANT AJUSTEMENT	-26 737,49	1641
2018	932	101	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF - EMPRUNT ADOUR CF PJ ETAT RECAP	13 590,32	1641
2018	931	101	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF - CONTRAT N°3 CF PJ	13 148,88	1641
2018	730	87	10/09/2018	AJUSTEMENT DETTE 31 12 2017 CF PJ ETAT RECAPITULATIF	12 112,70	773
2018	4	2	28/09/2018	ANNULATION DU TITRE No 730	-12 112,70	773
2018	934	101	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF - EMPRUNT N°42 CF PJ ETAT RECAP	6 144,58	773
2018	935	101	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF - EMPRUNT N°AG2009 CF PJ ETAT RECAP	5 968,45	773
2018	933	101	17/10/2018	AJUSTEMENT PASSIF - EMPRUNTS N°9 12 16 80 CF PJ ETAT RECAP	0,13	773
				TOTAL	38 852,36	

III. Les recettes fiscales, dotations et créances associées

L'agglomération perçoit chaque année des rôles complémentaires d'imposition au titre d'exercices antérieurs.

Adresse postale
BP 70 304
81009 Albi Cedex

Accueil
Parc François Mitterrand
Saint-Juéry

T 05 63 76 05 02

Dans la mesure où les services de la direction départementale des finances publiques ne sont pas en mesure de nous fournir une estimation de ces impositions en fin d'exercice, ces rôles complémentaires sont titrés sur leur exercice d'encaissement.

Néanmoins, l'importance de cette recette est à relativiser. Elle représente en moyenne 218 000 €, soit moins de 0,5% des recettes fiscales de notre collectivité.

Enfin nous avons tenu compte de votre recommandation sur le versement transport et nous procéderons à des rattachements de produits pour cette taxe sur la journée complémentaire de l'exercice 2018 à l'aide des données transmises par les URSSAF.

Tels sont les éléments d'information que nous souhaitons vous apporter.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma respectueuse considération.

Stéphane GUIRAUD-CHAUMEIL

